



Office des Propriétaires

Rue Vilain XIII-straat, 53-55

Bruxelles 1000 Brussel Bruxelles

Tél. : 02 669 59 59

Fax : 02 626 08 48

Numéro BCE : 0841.885.269

N° I.P.I. : 508 230

Bruxelles, le 12 janvier 2022

ACP LOUISE - DEJONCKER (N. Entr. : BE0825.013.704)

Rue Dejoncker, 47-51

1060 Bruxelles

Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 11 Janvier 2022

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires présents	7	sur 19	36.84 %	480
Copropriétaires représentés	8	sur 19	42.11 %	450
Copropriétaires absents	4	sur 19	21.05 %	70
Totaux	19	sur 19	100.00 %	1000.000
AG valide en participants		15	78.95 %	
AG valide en quotités		930	93.00 %	

Le 11 Janvier 2022 à 18h, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en video-conference sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

La séance sera enregistrée.

Il résulte de la liste de présences que **19** copropriétaires sont présents et/ou valablement représentés **15** sur **19** et forment **930 / 1000** èmes de la copropriété.

Les décisions doivent être prises conformément aux dispositions légales (C.C. Art. 577-6, 7 et 8) et aux stipulations de l'acte de base.

L'Assemblée Générale est reconnue valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour repris dans la convocation.

1. Composition du bureau de l'Assemblée Générale: président, secrétaire et scrutateur(s). (Vote à la Majorité)

La séance est déclarée ouverte à 18h10 sous la présidence de Madame Espinosa suite au vote à main levée.

Le syndic « OP TREVI », représenté par Madame Espinosa Alexis assume la fonction de secrétaire de la séance.

Les décisions doivent être prises conformément aux dispositions légales (Code civil article 577 – 6,7 et 8) et aux stipulations des statuts. Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité absolue des voix des copropriétaires présents ou représentés au moment du vote, sauf si la loi exige une majorité qualifiée. Les abstentions, les votes nuls et blancs ne sont pas considérés comme des voix émises pour le calcul de la majorité requise.

Le PV serait signé à la fin du séance, après approbation du Conseil du Copropriété.

1. Composition du bureau de l'Assemblée Générale: président, secrétaire et scrutateur(s). (Vote à la Majorité)	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

2. Comptes. (Vote à la Majorité absolue)

Rapport Commissaire aux Comptes.

2.1 Approbation des comptes de l'exercice et du bilan clôturé au 30/09/2020.

Le Commissaire aux Comptes, expose son rapport concernant les comptes de 2020. Commissaire aux Comptes propose d'approuver les comptes pour l'exercice de 2020.

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur l'approbation des comptes (récapitulatif des frais et bilan) de l'exercice clôturé au 31/12/2020.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve les comptes (récapitulatif des frais et bilan) de l'exercice clôturé 31/12/2020.

2.1 Approbation des comptes de l'exercice et du bilan clôturé au 30/09/2020.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			



2.2 Approbation des comptes de l'exercice et du bilan clôturé au 30/09/2021.

Le Commissaire aux Comptes, expose son rapport concernant les comptes de 2020. Commissaire aux Comptes propose d'approuver les comptes pour l'exercice de 2021.

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur l'approbation des comptes (récapitulatif des frais et bilan) de l'exercice clôturé au 31/12/2021.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve les comptes (récapitulatif des frais et bilan) de l'exercice clôturé 31/12/2021.

2.2 Approbation des comptes de l'exercice et du bilan clôturé au 30/09/2021.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

3. Décharges 2019 (Vote à la Majorité absolue).

3.1 au Conseil de Copropriété.

Le Conseil de Copropriété présentent les actions réalisées durant l'année.

L'Assemblée générale est invitée à se prononcer sur la décharge aux membres du Conseil de Copropriété pour l'exercice de leur mission du 2019.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré, donne décharge aux membres du Conseil de Copropriété pour l'exercice de leur mission du 2019.

3.1 au Conseil de Copropriété.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			



3.2 au Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la décharge au Commissaire aux comptes pour l'exercice de sa mission 2019.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne décharge au Commissaire aux comptes pour l'exercice de sa mission 2019.

3.2 au Commissaire aux Comptes.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0	0.00 %	
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

3.3 au Syndic OP.

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la décharge au syndic pour l'exercice de sa mission du 2019.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne décharge au syndic pour l'exercice de sa mission du 2019.

3.3 au Syndic OP.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0	0.00 %	
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

4. Decharges 2020 (Vote à la Majorité absolue)



4.1 au Conseil de Copropriété.

Le Conseil de Copropriété présentent les actions réalisées durant l'année.

L'Assemblée générale est invitée à se prononcer sur la décharge aux membres du Conseil de Copropriété pour l'exercice de leur mission du 2020.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré, donne décharge aux membres du Conseil de Copropriété pour l'exercice de leur mission du 2020.

4.1 au Conseil de Copropriété.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0	0.00 %	
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

4.2 au Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la décharge au Commissaire aux comptes pour l'exercice de sa mission 2020.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne décharge au Commissaire aux comptes pour l'exercice de sa mission 2020.

4.2 au Commissaire aux Comptes.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0	0.00 %	
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

4.3 au Syndic OP.

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la décharge au syndic pour l'exercice de sa mission du 2020.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne décharge au syndic pour l'exercice de sa mission du 2020.

4.3 au Syndic OP.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0	0.00 %	
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

5. Elections statutaires. (Vote à la Majorité absolue)

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la désignation de chaque membre du Conseil de Copropriété individuellement conformément aux dispositions du Règlement de Copropriété et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la désignation du Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la prolongation du mandat du syndic.

5.1 Membres du Conseil de Copropriété: Madame Frunza

5.1 Membres du Conseil de Copropriété: Madame Frunza	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0	0.00 %	
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

5.1 Membres du Conseil de Copropriété: Monsieur Bernard.

5.1 Membres du Conseil de Copropriété: Monsieur Bernard.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0	0.00 %	
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

5.1 Membres du Conseil de Copropriété: Madame Tomboy.

5.1 Membres du Conseil de Copropriété: Madame Tomboy.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0	0.00 %	
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

th
800

5.1 Membres du Conseil de Copropriété: Madame Carlier

5.1 Membres du Conseil de Copropriété: Madame Carlier	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue La résolution est acceptée.
	Non	0	0.00 %	
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

5.2 Commissaire aux Comptes: Madame Frunza

5.2 Commissaire aux Comptes: Madame Frunza	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

5.3 Reconduction Syndic OP.

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la reconduction du mandat du Syndic OP-TREVI pour la même durée et aux mêmes conditions.

Les prestations seront exécutées conformément à la loi et au code de déontologie.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, ne reconduit pas le mandat du Syndic OP-TREVI, aux même conditions.

Le mandat prends fin 31/01/2022.

5.3 Reconduction Syndic OP.	Oui	0	0.00 %	Majorité absolue
	Non	930	100.00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI				
NON	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			



5.3.1 En cas de non-reconduction, le mandat sera donné au conseil de copropriété pour signer un nouveau contrat avec le nouveau syndic.

L'Assemblée Générale donne mandat au Conseil de Copropriété pour signer le contrat avec le nouveau syndic.

The Keys Management srl

~~The Keys - Chaussée de La Hulpe 100 - 1170 Watermaal Botolphort - IPI 0537.803.632~~

5.3.1 En cas de non-reconduction, le mandat sera donné au conseil de copropriété pour signer un nouveau contrat avec le nouveau syndic.	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

6. Budget 2021-2022 (Vote à la Majorité absolue)

6. Budget 2021-2022 (Vote à la Majorité absolue)	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

7. Décision quant à maintenir l'appel trimestriel au fonds réserve de €4000. (Vote à la Majorité absolue)

7. Décision quant à maintenir l'appel trimestriel au fonds réserve de €4000. (Vote à la Majorité absolue)	Oui	930	100.00 %	Majorité absolue
	Non	0	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

Handwritten signature and initials in blue ink.

8. Travaux: La rénovation chaufferie (mai 2021) (Vote à 2/3)

8. Travaux: La rénovation chaufferie (mai 2021) (Vote à 2/3)	Oui	930	100.00 %	Majorité des 2/3
	Non	0	0.00 %	La résolution est acceptée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
NON				
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			

9. Information sur les travaux réalisés en 2019-2020.

10. Pré-étude sur la rénovation de façades cour arrière.

Ce point sera rapporté à la prochaine Assemblée Générale.

10. Pré-étude sur la rénovation de façades cour arrière.	Oui	0	0.00 %	Majorité des 2/3
	Non	930	100,00 %	La résolution est rejetée.
	Voix exprimées	930	-	
	Abstention / Absents	70	-	
OUI				
NON	BERNARD Florent , BODA - PALLADINO , CACIULA - FRUNZA , FORTY EIGHT sprl , HAMDOUCH - ABIDI , Indivision DUSTIN (c/o) Cabinet Carlier, LISSENKO Nicolas, PAOLI Jean-Pierre, SAARI Marja, STONEHILL sa , THACKRAY - CARLIER , TOMBOY Christine, TRIPOLI Djeneba c/o Julien TOUSSAINT, JANSSENS Jacques Yves, VAN DEN HENDE Marc			
ABSTENTION / ABSENTS	COURTOIS - COURCELLES , DE DOBBELEER Bruno, DELHOVREN Joëlle, MATEEVA Nevena			



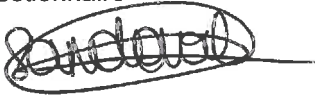
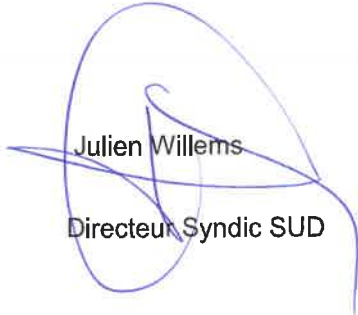
La séance est levée à **19h00**.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre entière disposition pour le surplus, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'assurance de nos sincères salutations.

Pour l'Association des Copropriétaires,

Alexis Espinosa

Gestionnaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Espinosa', with a horizontal line extending to the right.A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Julien Willems

Directeur Syndic SUD